

Déviations 34/2023

Un aperçu des déviations du **21 août 2023** au **27 août 2023** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
21/08/2023	LUN	19/19	25/25R	0000-0600	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		25/25R	25L/25R	1347-1605	La piste 25R est indisponible pour les atterrissages.
24/08/2023	MAR	25/19,25R	01/07	0021-0512	17kts de vent arrière à 500 pieds.
		25/25R	25R/25R	1600-1622	La piste 25L est fermée en raison d'une inspection.
			19/25R	1622-1800	Vent 190° 13kts max 18kts. Vent à 100 pieds 180° 33kts.
25/08/2023	VEN	25R/25R	25L/-	2308-2333	La piste 25R est fermée.
26/08/2023	SAM	25/25R	25L/19	1304-1600	Vol de calibration de l'ILS de la piste 25R.
		25/19,25R	25L/19	1600-1624	Suite.
			25/25R	1624-2300	Travaux B7/OUT3.
27/08/2023	DIM	25/19,25R	25/25R	0600-1600	B7/OUT3 fermée -> tous les atterrissages se font sur la piste 25L (sauf cargo)

**Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National

**Deze inlichtingen worden u
verstrekt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de luchthaven Brussel-Nationaal

